



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation

Échéancier relatif à l'organisation des concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle au titre de l'année universitaire 2024-2025

Mise en ligne de la plateforme nationale des candidatures aux concours d'accès au doctorat 2024-2025 (PROGRES) via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>.

Du 02 au 14 janvier 2025

Dépôt des candidatures au concours et confirmation des choix des candidats via la plateforme PROGRES (**Zéro papier**) selon les dates des concours.

Du 15 au 24 janvier 2025

Vérification de conformité des candidatures par les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires d'obtention des diplômes via la plateforme PROGRES.

Du 25 au 29 janvier 2025

Examen des candidatures par le comité de formation doctorale via PROGRES.

Le 30 janvier 2025

Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES et confirmation de participation selon les dates des concours.

Du 31 janvier au 01 février 2025

Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

Du 02 au 04 février 2025

Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

Le 05 février 2025

Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES et confirmation de participation selon les dates des concours.

Du 08 au 27 février 2025

Déroulement des concours d'accès à la formation du troisième cycle.

REMARQUES

- L'affichage des résultats finaux s'effectue après validation des instances scientifiques habilitées dans un délai de trois (03) jours au maximum, après la date du concours.
- L'inscription des candidats admis dans un seul établissement intervient via PROGRES, dans les quinze (15) jours suivant la proclamation officielle des résultats finaux.